

## PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NORMAND!

Producteur de pur jus de pomme et cidres biologiques, pommeau de Normandie et calvados Pays d'Auge, le Manoir d'Apréval est une propriété familiale située en bord de mer entre Honfleur et Deauville-Trouville.

Différentes formules de visites sont proposées aux groupes, à travers lesquelles nous partageons les méthodes de fabrication des produits.

La visite guidée dure environ 40 minutes et peut être suivie par une dégustation, une collation, un jeu ou un repas.



## FORMULES GROUPES SCOLAIRES 2025

VALABLES POUR LES GROUPES  
À PARTIR DE 20 PERSONNES

PRIX PAR PERSONNE  
1 GRATUITÉ CHAUFFEUR ET 1 ADULTE  
ACCOMPAGNATEUR GRATUIT POUR 10 ÉLÈVES PAYANTS

### VISITE APREVAL

4 € TTC

VISITE PÉDAGOGIQUE ADAPTÉE À L'ÂGE DES  
ÉLÈVES SUIVIE DE LA DÉGUSTATION DU PUR JUS  
DE POMME BIOLOGIQUE.

DURÉE 1H

MANOIR D'APREVAL - 15 CHEMIN DES MESLIERS  
14600 PENNEDEPIE - FRANCE +33(0)2 31 14 88 24  
apreval@apreval.com - www.apreval.com

## VISITE PETIT PRODUCTEUR

11€ TTC

DÉCOUVERTE LUDIQUE DE LA PRODUCTION DE  
JUS DE POMME: RAMASSAGE DANS LE VERGER,  
BROYAGE ET PRESSAGE. PUIS GOUTER ET  
DÉGUSTATION DU JUS PRODUIT PAR LES ÉLÈVES  
ET DE NOTRE PUR JUS DE POMME.

**FORMULE POSSIBLE UNIQUEMENT EN  
OCTOBRE ET NOVEMBRE.**

**MAX 25 ÉLÈVES**

DURÉE 2H

## VISITE TECHNIQUE

12 € TTC

VISITE DES LIEUX DE PRODUCTION PUIS ATELIER  
SUR LES FERMENTATIONS, LES DENSITÉS ET LES  
LEVURES AU MOMENT DE LA PRODUCTION DES  
JUS (EN ACCORD AVEC LE PROFESSEUR DE SVT).

**FORMULE POSSIBLE UNIQUEMENT D'OCTOBRE  
À DÉCEMBRE**

DURÉE 2H

## VISITE EXPERT

15 € TTC

DÉCOUVREZ NOTRE SAVOIR-FAIRE TOUT EN  
VOUS AMUSANT!

DANS UNE AMBIANCE DE CHALLENGE PAR  
ÉQUIPE, APRÈS AVOIR VISITÉ LE DOMAINE, NOUS  
VOUS PROPOSONS DES ACTIVITÉS LUDIQUES. LA  
MEILLEURE ÉQUIPE REMPORTERA UN CADEAU.

MAXIMUM 40 ÉLÈVES.

DURÉE 2H30

NOUS CONSULTER POUR PLUS DE DÉTAILS

## COLLATIONS SUCRÉES & SALÉES

**PRIX PAR PERSONNE À RAJOUTER À  
LA FORMULE CHOISIE:**

PAIN D'ÉPICES AUX PÉPITES DE CHOCOLAT  
1,50€

2 FROMAGES NORMANDS  
(CAMEMBERT ET PONT L'ÉVÊQUE)  
2,50€

3 FROMAGES NORMANDS  
(CAMEMBERT, PONT L'ÉVÊQUE ET LIVAROT)  
3,50€

A RÉSERVER EN MÊME TEMPS QUE LA VISITE

## ESPACE PIQUE-NIQUE

Mise à disposition de notre salle Victor ou de nos  
tables de pique-nique dans le jardin:  
supplément de 1€ par personne  
(le préciser lors de votre réservation).

TVA APPLIQUÉE :

20% SUR LES VISITES ET BOISSONS ALCOOLISÉES  
ET 10% SUR LES REPAS ET COLLATIONS

# Conditions Générales de Vente

## FORMULES DE VISITE Groupes scolaires 2025

### Nombre de participants

Nos formules groupe sont valables pour des groupes de 20 personnes minimum.

Le nombre maximum de participants dépend de la formule choisie :

- 100 pour la visite Apreval (les groupes de plus de 50 personnes seront fractionnés en sous-groupes de 50 personnes maximum).
- 25 pour la visite Petit producteur.
- 40 pour la visite Technique et Expert.

### Tarifs - Gratuités

Nos tarifs sont valables du 1er janvier au 31 décembre. Il s'agit du prix par élève.

Nous accordons la gratuité au chauffeur et également aux adultes accompagnateurs à raison d'un adulte pour 10 élèves payants.

### Pose d'option

La pose d'option est possible. La demande doit être faite par écrit et confirmée par le demandeur, également par écrit, au plus tard 15 jours avant la date de la prestation pour la visite APREVAL enfant et 30 jours avant pour les autres visites.

L'annulation ou la confirmation de l'option doivent avoir été validées par écrit par le Manoir d'Apreval.

Les options sont valables un mois, renouvelable 2 fois sur demande écrite.

### Réservation - Acomptes

Les réservations sont prises en compte à réception d'une demande écrite (e-mail, fax ou courrier) du demandeur et doivent avoir été validées par écrit par le Manoir d'Apreval.

La demande de réservation doit comporter obligatoirement les éléments suivants : le nom et l'adresse de facturation, la formule choisie, la date et l'horaire de la visite, le nombre approximatif d'élèves (chauffeurs et accompagnateurs compris).

La réservation est validée à réception d'un acompte de 30% (par chèque, virement ou carte bancaire) qui sera encaissé au moment de la réservation et dont le montant dépend du nombre de participants communiqué lors de la réservation (sauf entente préalable mentionnée par écrit entre le demandeur et le Manoir d'Apreval).

La confirmation du nombre de participants (chauffeur(s) et accompagnateur(s) compris) devra être faite dès que possible et au plus tard 8 jours avant pour la visite Apreval enfant et la visite « premiers pas », 15 jours avant pour les autres visites et les « petits creux ».

### Modalités de paiement - délai

Le montant total TTC de la facture ou le solde (acompte déduit) doit être réglé soit sur place le jour de la visite (paiement par chèque, carte bancaire ou espèces), soit à réception de facture après la visite (paiement par chèque, carte ou virement bancaire).

Toute autre modalité de paiement est soumise à entente préalable mentionnée par écrit entre le demandeur et le Manoir d'Apreval.

### Annulation - Modification du nombre de participants

Pour la visite Apreval enfant et la visite « premiers pas », l'annulation de la réservation est possible sans pénalité jusqu'à 8 jours avant la prestation. Pour les autres visites, si l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date de la prestation, l'acompte de 30% versé lors de la réservation ne vous sera pas restitué et restera acquis par le Manoir d'Apreval.

Toute modification du nombre confirmé de participants (hausse ou baisse) devra être signalée dès que possible